

CONFÉRENCE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES, LITTÉRAIRES & ARTISTIQUES



DE SEINE-ET-OISE

PREMIÈRE RÉUNION

Tenue à Versailles, les 14 et 15 Juin 1902

SOUS LA PRÉSIDENTE DE

M. G. PICOT, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences
morales et politiques

ET DE

M. PAISANT, Vice-Président de la Commission départementale
des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

VERSAILLES

IMPRIMERIE AUBERT

6, Avenue de Sceaux, 6

MCCCCCIII

Montmorency et des Condé, depuis le xvi^e siècle, est réunie dans des volumes reliés munis de tables liminaires. M. Macon, l'érudit et obligeant conservateur du Musée Condé, a dressé un inventaire sur fiches de ces riches archives, et ce travail est suffisamment avancé pour qu'on puisse entrevoir le moment où en commencera la publication.

Et j'ai terminé, Messieurs, ce que je m'étais proposé de vous dire au sujet des « sources et instruments de travail ». Un dernier mot cependant. L'éditeur Alphonse Picard a publié, en 1891, dans la Collection des Manuels de Bibliographie historique, un excellent livre ayant pour titre : *Les Archives de l'Histoire de France*, dû à la grande érudition de deux de mes savants confrères, MM. Ch.-V. LANGLOIS et H. STEIN. Je ne puis, si le sujet que je viens de traiter devant vous a la bonne fortune de vous intéresser, que vous engager à compléter les notions générales que je vous ai données en lisant ce « Manuel », fort bien compris et très pratique, dans lequel vous trouverez, notamment, des indications précises au sujet des Archives du département, des communes, des hospices, des châteaux (1). Voilà pourquoi je tiens à vous signaler ce volume et à vous le recommander.

Cartulaires et Inventaires civils ou ecclésiastiques du département de Seine-et-Oise.

*Communication faite par M. J. DEPOIN, Secrétaire général de la Société
historique de Pontoise et du Vexin.*

I

La Fédération des Sociétés savantes s'est proposé, dès sa première Conférence, d'examiner quels sont les travaux d'ensemble qui, dans le domaine de ses études, restent à faire ou à compléter.

La Commission organisatrice m'a chargé de répondre à cette question au sujet de la publication des Cartulaires et Inventaires d'archives intéressant le département.

Il y a seulement un quart de siècle, réunir les fiches d'un tel travail eût été une tâche moins laborieuse sans doute du côté de ce qui a été fait, mais combien longue et délicate du côté de ce qui restait

(1) 1^{re} édition, pages 242-245, 416-418, 470, 584-587.

à faire! Précisément à cette époque, l'*Inventaire des Cartulaires*, dressé par M. Ulysse ROBERT (1), venant compléter les indications si précieuses données par M. Léopold DELISLE dans son Appendice au *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, établissait la bibliographie des travaux faits. Mais on n'avait encore ni l'*Etat sommaire* et l'*Inventaire méthodique* des Archives nationales, ni le répertoire de MM. LANGLOIS et STEIN sur les sources de l'histoire de France (2).

Quant à notre vaste dépôt départemental, il eût été à peu près impossible de savoir au juste ce qu'il renfermait.

Il n'en sera plus de même désormais, car la grande œuvre collective entreprise par les archivistes de France à l'occasion de l'Exposition de 1900, l'*Etat général par fonds des Archives départementales*, est imprimé, et M. Henri MARTIN en achève en ce moment l'immense table. L'éditeur Picard n'a donc pas pu livrer encore l'ouvrage au public. Mais l'archiviste de Seine-et-Oise, M. COÛARD, dont on n'est plus à compter les intelligentes initiatives, a eu l'heureuse pensée de suggérer au Conseil général de faire faire, pour le donner à toutes les mairies du département, un tirage à part du cahier relatif aux Archives de Versailles. L'idée a paru tellement bonne, que, l'éditeur l'ayant signalée aux autres archivistes, une vingtaine de départements ont suivi l'exemple de Seine-et-Oise.

Ma tâche est devenue des plus aisées grâce à cet *Etat*, et grâce aussi à deux mesures où se révèlent l'esprit de méthode de notre archiviste et sa prévoyante obligeance pour les chercheurs : c'est le classement des registres non cotés d'après un ordre similaire à celui attribué aux divers fonds sur les rayons, et l'insertion, dans le premier carton de chaque fonds, des inventaires brochés.

II

Il nous faut d'abord signaler les publications déjà faites, et nous en profiterons pour féliciter les Sociétés historiques qui ont courageusement entrepris ces travaux, d'apparence aride, et moins susceptibles, à coup sûr, que des rédactions littéraires, de séduire leur clientèle, recrutée pour une part notable parmi les amateurs d'histoire qui ne sont pas absolument des érudits.



C'est la Société de Rambouillet qui, la première, est entrée dans

(1) Paris, Picard, 1878, in-8°; plus un Supplément de 1879.

(2) *Les Archives de l'Histoire de France*; Paris, Picard, 1891, in-8°.

cette voie. Grâce à elle, le *Cartulaire de Saint-Spire de Corbeil*, conservé heureusement, ainsi que beaucoup d'actes originaux de cette collégiale, et que nous avons pu voir entre les mains de notre très sympathique confrère M. DUFOUR, a été l'objet d'une publication complète par les soins de M. COÛARD, archiviste de Seine-et-Oise. Il comprend notamment des pièces du début du règne de Philippe I^{er}, d'un très haut intérêt pour l'histoire des comtes de Corbeil, et s'arrête au milieu du XIII^e siècle.

D'après le manuscrit latin 10996, du XIII^e siècle, M. Auguste MOUTIÉ a mis au jour le *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche (ordre de Saint-Augustin), au diocèse de Paris* (1862, in-8^o de xxxii-476 p.). Cette édition est accompagnée de recherches sur la généalogie et l'histoire des seigneurs de Lévis. Elle a été imprimée luxueusement, grâce aux libéralités du duc DE LUYNES et sous les auspices de la Société historique de Rambouillet.

M. Auguste MOUTIÉ avait précédemment édité un *Recueil de chartes et pièces relatives au prieuré de Notre-Dame des Moulineaux*, membre dépendant du prieuré de Notre-Dame de Louye-lès-Dourdan (ordre de Grandmont), tirées des Archives de Rambouillet (1846, in-4^o de cxxvii et 107 p.).

C'est toujours sous les auspices de la Société de Rambouillet, et aux frais du duc de Luynes, qu'a été publié par MM. MERLET et MOUTIÉ le *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay* (ordre de Cîteaux), au diocèse de Paris (2 t. in-4^o de xxvii-783 et 412 p.). C'est un recueil d'environ 1,400 pièces, la plupart des XII^e et XIII^e siècles.

Les cartulaires de *Saint-Thomas d'Épernon* et de *Maintenon* ont été publiés par M. MOUTIÉ, dans les *Mémoires* de cette Société (in-8^o, t. IV).



La Société historique du Vexin a entrepris, à l'instar de celle de Rambouillet, le dépouillement des fonds d'archives pour compléter les cartulaires qu'elle a édités. Les deux plus considérables par leur étendue qu'elle ait imprimés jusqu'ici sont celui de *Saint-Leu d'Esserent* (Oise), qui intéresse en partie l'arrondissement de Pontoise et qui est l'œuvre de M. le chanoine MÜLLER (2 vol. gr. in-4^o), et celui de *Saint-Martin de Pontoise* (2 vol. gr. in-4^o de documents et 2 vol. d'appendices, dont un déjà paru, plus 1 vol. de tables à publier). La Société a publié aussi le *Livre de raison de Saint-Martin de Pontoise*, qui renferme un grand nombre d'actes importants et de conventions particulières. C'est le dépouillement méthodique d'un énorme registre sur papier où les abbés de Saint-Martin, depuis 1328 jusqu'au règne de Louis XII, inscrivirent toutes les indications utiles à l'administration

du monastère. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de décerner à ces deux dernières publications le prix La Fons-Mélicocq (1).



Parmi les abbayes de femmes de Seine-et-Oise, celle de *Notre-Dame-la-Royale (Maubuisson)* est la seule dont le cartulaire ait été en partie publié. La Société du Vexin en a imprimé en 1890 le premier volume, contenant les actes royaux; mais le travail entier de rétablissement du cartulaire, par le contrôle avec les originaux du volumineux recueil de 1668, dont les quatre volumes in-folio comportent la traduction de tous les actes latins et la copie des pièces françaises, a été fait par votre Secrétaire général, M. DUTILLEUX. Le texte est complètement établi et remplit quatre grands portefeuilles (2).

Le manuscrit latin 5657 de la Bibliothèque nationale contient un *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise*, du XIV^e siècle, en 128 feuillets. Il a été publié par la Société historique du Vexin; les pièces transcrites ont été l'objet d'une revision sur les originaux subsistant encore aux archives de l'établissement, et le cartulaire a été complété par l'adjonction des chartes antérieures à 1328 qui, pour un motif inconnu, n'avaient pas été comprises dans le cartulaire du XIV^e siècle.

Dans le fonds de Prémontré, aux Archives nationales, se trouvent des pièces concernant les abbayes de *Grandchamp* et de *Joyenval*. Le fonds de cette dernière abbaye est presque entier à Versailles; il contient 18 cartons et 2 registres. D'après les originaux, dont les premiers sont du XII^e siècle, M. DUTILLEUX, le modeste et érudit Secrétaire de la Commission des Antiquités et des Arts, a dressé un *Cartulaire de Joyenval* qu'il a publié, avec une notice historique sur le monastère, dans les *Mémoires* de la Société historique du Vexin, tome XIII.

On peut donc se dispenser de recourir à l'inventaire très laconique

(1) Par une trop grande modestie, mais dont nous n'avons pas à tenir compte, M. J. Depoin a omis de dire que le *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, et le *Livre de raison* de cette même abbaye, ont été publiés par lui, et que c'est au savant éditeur de ces deux importantes publications que le prix de la fondation LA FONS-MÉLICOQ a été personnellement attribué par l'Institut de France, en 1902.

(Note de la Rédaction.)

(2) Ici encore, M. J. Depoin a oublié volontairement de faire connaître que le *Cartulaire de Maubuisson*, et en particulier les fascicules qui lui servent d'introduction, sont en partie son œuvre personnelle, réunie à celle de son collaborateur.

M. Dutilleux a publié un *Inventaire de Notre-Dame-la-Royale, dite Maubuisson*, daté de 1463, dans le *Recueil d'anciens Inventaires*, imprimé sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. (Tome I^{er}, 1896, p. 1 à 76.)

(Note de la Rédaction.)

dressé le 2 juin 1565 et dont une copie est dans le premier carton de Joyenval.

Les Prémontrés avaient encore Abbecourt, dont le fonds (18 cartons et 4 registres), aux Archives de Versailles, renferme des actes originaux à partir de 1190.



M. l'abbé ALLIOT a édité le *Cartulaire de Notre-Dame d'Etampes* (Paris, 1888, in-8°). Il forme le tome II des Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais. Le manuscrit, de la fin du XV^e siècle, a 189 feuillets in-4°; il appartient aux archives de l'église paroissiale. Les 114 pièces qu'il renferme vont de 1046 à 1495. La plupart des documents anciens, notamment la charte de Henri I^{er}, la concession de la foire en 1160, la donation par Philippe-Auguste au chapitre de Notre-Dame d'Etampes, de l'église Sainte-Croix en 1189, ont été publiés par D. FLEUREAU. Les pièces justificatives du bel ouvrage que ce Bénédictin a consacré à Etampes forment un véritable cartulaire local.

Sous les n^{os} 5648 et 5439 du fonds latin, se trouvent, à la Bibliothèque nationale, l'original, du XIII^e siècle, du cartulaire de *Morigny* (144 feuillets) et une copie du XVII^e siècle (280 feuillets). Le premier a été l'objet d'une publication par M. MENAULT, sous ce titre : *Morigny, village monacal : son Abbaye, sa Chronique, son Cartulaire* (1867, in-8° de xxvi-212 p.). On y rencontre 116 pièces, allant de 1046 à 1472.



Sur l'*Hôtel-Dieu de Gonesse*, M. Léopold DELISLE a reconstitué un véritable cartulaire, sous ce titre modeste : *Fragments de l'histoire de Gonesse, principalement tirés des archives hospitalières de cette commune* (Bibl. de l'École des Chartes, 4^e série, t. V; — tirage à part. Paris, 1859, in-8° de 71 p.).



Le prieuré de *Saint-Léonor de Beaumont-sur-Oise* dépendait de Saint-Martin-des-Champs. Le manuscrit latin 9974 contient une copie du XVIII^e siècle, en 26 feuillets, du cartulaire de ce prieuré. Il a été utilisé par DOUET-D'ARCQ dans les *Preuves de ses Recherches historiques et critiques sur les comtes de Beaumont-sur-Oise* (Amiens, 1855, in-4° de cxxxvi et 275 p.).



Le prieuré de *Notre-Dame de Longpont* est représenté à la Biblio-

thèque nationale par un manuscrit des plus précieux du XII^e siècle (Ms. lat. 9968, anc. fonds des Cartulaires, n^o 13).

Il a été l'objet d'une publication de M. MARION, qu'il est à peu près impossible de se procurer aujourd'hui. Ce serait chose fort souhaitable de le voir rééditer avec annotations. Il serait intéressant de rechercher, pour compléter celui-ci, un autre cartulaire du XIII^e siècle, qui avait été acquis par sir Thomas Phillips et occupait le n^o 9931 de sa bibliothèque.

Les Archives de Seine-et-Oise contiennent un inventaire des titres du prieuré de Notre-Dame de Longpont, du petit couvent, la cure, etc. (gr. in-folio, février 1776, 490 feuillets, plus une table).

On y trouve la description et la table analytique d'un cartulaire, aujourd'hui en déficit dans le fonds, et qui n'est pas le manuscrit latin 9968, car le plus ancien titre qu'il signale est un privilège d'Eugène III en 1151.

III

Si des publications importantes et sérieuses sont venues enrichir le fonds commun des travailleurs, les sources encore cachées restent, de beaucoup, les plus nombreuses.

Nous allons énumérer une partie de celles qui s'ouvriront, le moment venu, aux recherches des amis de l'histoire.

Tout d'abord, nous signalerons les recueils de chartes concernant les *seigneuries féodales*. Nous parlerons ensuite de ceux qui concernent les *abbayes d'hommes et de femmes*, les *collégiales*, les *commanderies* et *hôpitaux*, enfin les *prieurés dépendant d'abbayes extérieures*.

Sous la dénomination de *Registre des titres de Dreux et Montfort*, Béatrice de Montfort, veuve de Robert IV, comte de Dreux, fit dresser, en 1311 ou peu après, un cartulaire qui a dû périr, suivant M. DELISLE, dans l'incendie de la Chambre des Comptes (1). Il ne nous est connu que par des extraits ou des citations (2).

Voici les principaux inventaires des titres de seigneuries laïques conservés à Paris et à Versailles :

Terres de *Villemoisson, Sainte-Geneviève et la Gruerie* (famille DE NOAILLES) — 1610 (A. N., T* 194⁷).

Seigneurie d'*Achères* — 1611 à 1643 (A. N., T* 173¹⁻²).

(1) *Catal. des actes de Phil.-Auguste*, p. 547.

(2) DU CANGE (Suppl. fr. 1225 D p. 18, 1226, f. 52); N. DE SAINTE-MARTHE (Mss. fr. 20691, anc. fonds Saint-Magloire, 48, p. 569); BRUSSEL, *Usage des fiefs*, I, 13; LABBE, *All. chronol.*, II, 669.

Seigneurie de *Roissy* (famille DE CARAMAN) — 1650 (A. N., T* 269¹²⁻¹³).

Fief du *Coudray*, près *Corbeil* (famille DE VILLEQUIER) — (A. N., T* 238).

Seigneurie d'*Orsay* (famille GRIMOD) — XVIII^e siècle (A. N., M 187⁶⁻²).

Seigneurie d'*Yerres*. — Inventaire dressé par ordre de messire Dreux BUDÉ, en 1560 (A. S. O., original, A 1010; copie du XVII^e siècle en 740 feuillets in-folio, avec table, A 1012).

Seigneuries de *Chevreuse*, *Châteaufort* et autres, démembrées du duché de Chevreuse par Louis XIV en faveur de Saint-Cyr (Inventaire du XVIII^e siècle) — (A. S. O., série D, fonds Saint-Cyr).

Recueil des titres de *Saint-Cyr* — XVIII^e siècle (A. N., LL 1597).

Inventaire des archives de la châtellenie de *Monthéry*, en 3 vol. in-folio (A. S. O., série A).

Voici le tableau des abbayes d'hommes de Seine-et-Oise (1) :

AUGUSTINS : *Clairefontaine*.

Hérivaux.

Livry.

La Roche-Lévy.

BÉNÉDICTINS : *Morigny*.

Neauphle-le-Vieux.

Saint-Martin-de-Pontoise.

CISTERCIENS : *Royaumont*.

Val-Notre-Dame.

Vaux-de-Cernay.

PRÉMONTRÉS : *Abbecourt*.

Grand-Champ.

Joyenval.



Clairefontaine. — Un registre en papier, grand in-folio, de 161 feuillets cotés, suivis d'une table alphabétique très détaillée, est intitulé :

« Sommier des papiers de notre monastère de l'abbaye royale de Notre-Dame de Clairefontaine, tant de ceux qui sont actuellement dans le depost, que de ceux qui n'y sont point, dont j'ay tiré quelques connoissances par les tittres que j'ay lu et qui sont dans ce depost. »

Ce sommaire, très méthodiquement fait, est ainsi divisé :

(1) A. DUTILLEUX, *Topographie ecclésiastique du département de Seine-et-Oise* avec une carte du diocèse; 1874.

L'abbé GAUTHIER, *Pouillé du diocèse de Versailles*; 1876.

« 1° De qui l'abbaye a reçu des biens, son antiquité et sa décadence; 2° les donations, fondations et acquêts des anciens religieux et de quelle façon ils furent réunis à la manse conventuelle; 3° les titres primordiaux; 4° la sortie des anciens religieux, nostre établissement en leur place (en 1627); les procès que nous avons essuyés pour nous y affermir; 5° les bulles des Papes et permission de nostre General d'établir l'archiconfrérie de la Sinture (*sic*); 6° les privilèges dont le Roy et plusieurs seigneurs à l'envie (*sic*) l'un de l'autre ont voulu decorer depuis nostre etablissement; 7° les titres de chaque benefice; 8° les rentes, donations et fondations; 9° les ventes que nous ont fait divers particuliers, lesquelles composent aujourd'hui plusieurs petites fermes; 10° les procès; 11° des titres dont on ne voit pas l'utilité; 12° le consentement donné par les habitans de Dourdan à nostre établissement dans cette vile. » (Ces trois derniers chapitres n'ont pas été remplis.)

Le titre original — fondation par Simon de Montfort en 1100 pour des chanoines réguliers de Saint-Augustin — est en déficit. Le 14 octobre 1164, Robert, évêque de Chartres, à la prière de l'abbé Raoul, reçoit ce monastère sous sa protection. Le 7 août 1162, Henry de Guerville fonda le prieuré de Saint-Germain de Serval à l'occasion d'un miracle arrivé en sa faveur (fol. 75), et son fils Hugues lui fit d'autres libéralités en 1171.

« Jeanne, comtesse de Roussy, par le partage qu'elle fit avec Yolande, duchesse de Bretagne, des biens de Béatrice, comtesse de Dreux, leur mère, s'empara dans son lot de toute la plaine des Yvelines où, suivant les lettres d'amortissement de Philippe II, il paroist que Simon, comte de Montfort, abandonna à cette abbaye 550 arpens de bois de haute futaye. » Comme référence, le rédacteur cite « une pièce en parchemin du 26 mai 1307, donnée à M. l'abbé, en 1739, par ordre du vicaire général ».

Ce sommaire a été rédigé peu après 1733. La mention que nous venons de citer est d'une autre main.



Morigny. — Le 20 octobre 1645, Gabriel de Bry, écuyer, sieur d'Arcy, lieutenant général au bailliage d'Etampes, à la requête de Bénigne Le Ragois, écuyer, seigneur de Bourgneuf, décida de se transporter à l'abbaye de Morigny pour y faire, en vertu de lettres d'économat, données par le Roi, l'inventaire des biens et fruits de l'abbaye. Un registre de 183 feuillets contient l'inventaire des titres fait par lui le 10 novembre 1645. Les plus anciens registres qu'il mentionne sont un inventaire dressé en 1495, occupant 45 feuillets de

papier, et « un registre commençant par ces mots : *C'est le...*, le surplus est effacé de pourriture et daté de l'an 1378, finissant par un feuillet 79 ».

Il y a peu d'anciens titres cités et leur analyse est généralement faite dans ce goût :

« *Item* un autre titre en parchemin du mois de décembre 1254, auquel est attaché un sceau, par lequel les dixmes appartenant à l'abbaye dudit Morigny sont réglées avecq un nommé Theobaldus. »

Nous voilà bien renseignés.

Saint-Martin-de-Pontoise. — Un volume très grand in-folio, relié en veau, contenant « l'Inventaire des titres de l'abbaye Saint-Martin-de-Pontoise », fait en 1684. Il a 773 feuillets écrits, auxquels s'ajoutent 4 feuillets du XIX^e siècle comprenant un inventaire supplémentaire de pièces non comprises dans le document précédent, et déversées aux Archives. Des mentions au crayon sur l'ancien inventaire indiquent les pièces qui ont été l'objet d'un récolement et figurent encore dans le très riche fonds de Saint-Martin.



Nous nous bornerons à indiquer le double et volumineux recueil de pièces concernant l'abbaye de *Royaumont*, conservé à Versailles. Il se compose d'un cartulaire du XVIII^e siècle, en deux volumes in-folio, et d'un inventaire de 1763, également en deux volumes. Ces documents sont d'autant plus précieux que les titres originaux ne se trouvent plus aux Archives départementales.

Le cartulaire de *Notre-Dame du Val* est un manuscrit de 69 feuillets, du XIII^e siècle, coté LL 1541, aux Archives nationales. Un manuscrit de Gagnères (5469 latin) contient une analyse des titres du Val et une copie intégrale des pièces les plus remarquables. Les originaux sont, pour la plupart, aux Archives nationales.

L'inventaire des *Vaux-de-Cernay* forme un registre cartonné de 151 feuillets. Il a été, lors du déversement du fonds à Versailles, l'objet d'un collationnement; les pièces en déficit sont indiquées et les fausses lectures rectifiées.

Le fonds des *Célestins de Limay* renferme un cartulaire des privilèges, contenant les bulles et les diplômes, depuis 1213 jusqu'en 1488. C'est un registre en parchemin, de 88 feuillets. Il remonte au règne de Louis XII et débute par une chronologie généalogique des derniers Capétiens directs, qui est absolument fantaisiste.



Les religieuses de Saint-Remi-des-Landes prétendaient remonter à

une fondation mérovingienne. Ce qui est sûr, c'est que, dans la seconde moitié du VII^e siècle, plusieurs abbayes de femmes furent créées sur des points compris dans notre département : Argenteuil, Bruyères et — peut-être — *Septemolæ*. La troisième n'est guère facile à identifier (1); elle disparut bientôt, de même que Bruyères. Argenteuil fut occupé par des chanoinesses jusqu'au temps de l'illustre Héloïse, dont un autographe, découvert par M. Léopold DELISLE, et photographié par M. MAREUSE, figure dans une des publications de la Société historique du Vexin (2). Héloïse et ses sœurs durent quitter leur couvent, qui devint un prieuré d'hommes, réuni à Saint-Denis (3).

Depuis, douze abbayes de femmes furent érigées ou relevées dans la région qui nous intéresse : Gif, Jarcy, Maubuisson, Poissy, Port-Royal, Saint-Corentin, Saint-Cyr, Saint-Remi-des-Landes, Valprofond, Villiers-aux-Nonains, Yerres, la Grâce-Dieu de Pontoise.

Les Bénédictines de *Saint-Remi-des-Landes* furent transférées à Louye en 1774.

Le 16 septembre 1639, elles firent dresser un « inventaire général des papiers, titres et contrats » du monastère. C'est un gros registre in-folio, de 547 feuillets, aux Archives de Seine-et-Oise. Il rappelle la fondation de l'abbaye, en 512, « par très illustre et très haute princesse Madame Scaliberge, niepce du roy Clovis I^{er} et espouze de saint Arnoul, dont la vie s'est enfin couronnée des lauriers d'une canonisation légitime ».

Les titres relatés dans cet inventaire ne remontent, toutefois, qu'à 1166.



L'abbaye de *La Joye-Villiers*, fusionnée en 1763 avec l'abbaye de Provins, a un fonds très important aux Archives de Versailles. On y trouve l'histoire manuscrite de l'abbaye par Dom FLEUREAU, et un registre in-folio, intitulé :

« Inventaire général des titres, papiers et rentes de l'abbaye royale de Villiers, réunie à celle de la Joye, sous le nom de La Joye-Villiers, fait, de l'ordre de Madame de La Tour du Pin, abbesse, par Thomas de Blainville, avocat-archiviste à Paris, en 1788. » Il a 549 feuillets in-folio. On y trouve un précis historique de l'abbaye où les Cister-

(1) On l'a placée à *Septeuil*; mais peut-être était-elle située loin du Paris où elle possédait des domaines. Il existe en Belgique une localité dénommée *Spetemule*.

(2) *Une Élégie latine d'Héloïse*, suivie du *Nécrologe d'Argenteuil*, par J. DEPOIN.

(3) Cf. *Héloïse à Argenteuil*; Comment Suger récupéra le Monastère d'Argenteuil, par A. DUTILLEUX. *Mémoires de la Société des Sciences morales de Versailles*, année 1902. Tirage à part, 1903.

ciens s'établirent, en 1225, par la cession que leur firent les confrères de Saint-Romain — depuis les Jacobins — d'un manoir et d'une dîme à eux donnés, en 1218, par Jehan Briard, de Corbeil, le mari d'Amicie de Breteuil.

Un registre sur papier, de 377 feuillets, débute ainsi :

« Ce livre a été achepté par Gilles de Mornay, pbrestre curé de Tinquerville, procureur et recepveur de l'abbaye de Villiers sous Madame Jehanne de La Tremoille de Bruges, abbesse dudit lieu, l'an 1583, esperant y mettre et transferer les principaux tiltres, negoces et affaires de lad. abbaye.

« Premièrement faut mettre que l'an 1562 l'armée du prince de Condé pour les Huguenots, s'acheminant pour aller à Paris, fait sejour à la Ferté, et fut ladite abbaye pillée par lesdits Huguenots, et une grande grange près la porte des Prez, laquelle avoit anciennement esté un beau reffectouër, fut bruslée avec grant quantité de bledz et foings y estant, et finablement touz les meubles perdus.

« Ladite dame de La Tremoille et ses religieuses furent contrainctes sauver leurs personnes, savoir lad. abbesse et le procureur (qui pour lors estoit ung nommé Michel Tilliet) avec une partie des religieuses de Melun, au logis de maistre Cler Nyvet, et les autres à Paris comme ils purent, pour eviter le dangier general auquel estoient tous les eclesiastiques, tant seculiers que reguliers, qui tomborent aux mains de ladite armée. Acte notable. »

Le registre comprend des titres remontant à 1181.

L'abbaye de *Valprofond* fut transférée de Bièvres à Paris, au faubourg Saint-Jacques, en 1621. Le cartulaire de Valprofond est aux Archives nationales, carton S 4657, n° 1.

Les titres de l'abbaye de *Port-Royal*, supprimée en 1708, sont, en partie, conservés aux Archives de Seine-et-Oise.

Les Bénédictines de *La Madeleine de Mantes* firent dresser, vers 1780, un inventaire de leurs titres. C'est un cahier de 40 feuillets; ses indications sont insuffisantes pour suppléer aux lacunes du fonds.

En 1658, des Bénédictines anglaises, chassées par la Réforme, vinrent s'installer à *Pontoise* et y fondèrent l'abbaye de *La Grâce-Dieu*. Les Archives de Seine-et-Oise contiennent un fonds intéressant et un inventaire sommaire in-4°, de 46 feuillets cotés.

Gif. — Antoine Soreau, prévôt de Châteaufort, fit, à la date de 1636 (que le document indique fol. 91), à la requête de l'abbesse Magdeleine de Mornay, l'inventaire de l'abbaye du Val de Gif. Cet inventaire mentionne, avec assez de détail, les pièces trouvées, presque toutes assez récentes; il est complété par l'inscription marginale de documents postérieurement entrés aux archives de Gif. Il comporte 164 feuillets

grand in-4°. Il existe, de cet inventaire, une copie in-folio en 406 feuillets, beaucoup plus lisible. M. l'abbé ALLIOT a utilisé ces sources pour son *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame du Val de Gif* (1890, in-8°), mais n'y a pas joint de pièces justificatives.



Les fonds exceptionnellement riches de ces archives, pour les abbayes de femmes, sont ceux de *Maubuisson* (88 registres et 134 cartons); *Saint-Louis de Poissy* (80 registres et 46 cartons); *Yerres* (39 registres et 32 cartons).

Nous avons parlé du premier fonds. Celui de *Poissy* contient un inventaire général de 1730 et des inventaires particuliers du XVIII^e siècle, dont l'ensemble comprend huit volumes.

L'inventaire d'*Yerres* comporte sept volumes de texte et deux de table, revêtus d'une riche reliure uniforme. Un autre volume relié, coté à tort *sept*, est un *Inventaire des titres*, d'une rédaction plus étendue, mais ne donnant qu'un fragment du fonds.

Un cartulaire d'*Yerres*, du XIII^e siècle, est aux Archives nationales (VII-120 feuillets, coté LL 1599).

« L'inventaire sommaire des titres et papiers de Mesdames les religieuses annonciades du monastère de *Notre-Dame-de-la-Paix*, à *Meulan*, dont le chartrier a été mis en ordre en l'année 1785, dame Marie-Claire Fontaine (de Sainte-Angélique) étant alors supérieure », constitue un beau registre, en papier fort, de 229 feuillets, contenant encore la réclame illustrée du fournisseur : « Rue Sainte-Marguerite, près le carrefour Saint-Benoît, faubourg Saint-Germain, CHARPENTIER, marchand papetier, vend le bon papier de France et d'Hollande....., papier à lettre glacé, bordé, doré sur tranches et à vignettes de toutes couleurs....., plumes d'Hollande, d'oyes, de cygnes et de corbeaux....., le tout à juste prix. »

Une originalité de ce registre est le dessin de l'armoire contenant le chartrier, avec la division des cartons et des rayons pour placer les diverses catégories de pièces. Un casier est réservé aux quittances du marchand de vin; un autre, aux quittances de l'apothicaire.

Mais le document lui-même ne contient que des intitulés de liasses, et serait d'un fort maigre secours à l'historien.



Le tableau des collégiales donné par M. l'abbé GAUTHIER (p. 62 du *Pouillé du diocèse de Versailles*) appelle de nombreuses rectifications (1).

(1) Quant aux dates d'origine et aux noms des fondateurs, notamment.

Nous ignorons ce que pouvait être une prétendue *collégiale de Saint-Martin de Pontoise* qu'aurait fondée le roi Philippe-Auguste. *Gassicourt* était un prieuré clunisien, provenant des libéralités des Mauvoisin de Mantes, et qui eut l'honneur de compter parmi ses bénéficiers l'illustre Bossuet.

Les Archives de Seine-et-Oise contiennent des documents sur plusieurs des collégiales de notre département.

Elles renferment un petit cartulaire sur papier de la collégiale de *Saint-Merry de Linas*, fondée par les seigneurs de cette paroisse, dès le XII^e siècle, et non vers 1250, comme l'a pensé M. l'abbé GAUTHIER.

Le cartulaire de la collégiale de *Saint-Mellon de Pontoise* était connu sous le nom de *Liber juratorum*. L'original est perdu. Les Archives de la ville de Pontoise (cote GG O) en possèdent une copie malheureusement très défectueuse, exécutée au XVII^e siècle.

Le cartulaire de la collégiale de *Saint-Cloud* existe sous forme de deux manuscrits, l'un de 1725, l'autre du XVIII^e siècle, de 34 et 32 feuillets in-folio, cotés 5185 D et 9165 du fonds latin, à la Bibliothèque nationale. Ils ne contiennent que des documents relativement modernes.



Il existait en Seine-et-Oise quatre *commanderies de Malte* : *Étampes*; — *Louviers et Vaumion*; — *Saussay et Biches*; — *Saint-Jean-en-l'Isle de Corbeil*, dont l'église sert aujourd'hui si heureusement de cadre artistique au Musée fondé par les soins de notre collègue M. DUFOUR.

Pour Saussay et Saint-Jean, les Archives nationales possèdent des inventaires (S 5776 pour Saussay; S 5744 à 5751 pour Corbeil; ces derniers ont été rédigés de 1738 à 1759).

Les Archives nationales (série S) contiennent quelques documents provenant des nombreuses fondations de l'*ordre de Saint-Lazare*, qui avait en Seine-et-Oise quatre commanderies, à *Beaumont-sur-Oise*, *Juvisy*, *Louvres* et *Villaroy* (commune de Guyancourt); sept hôpitaux, à *Dourdan*, *Houdan*, *Longjumeau*, *Montfort*, *Palaiseau*, *Saint-Cloud* et *Saint-Léger-en-Yveline*. Des papiers provenant de vingt maladreries existant dans notre département sont aussi conservés rue des Francs-Bourgeois. Sur celles qui faisaient partie de l'ancien diocèse de Paris, on peut consulter la publication si consciencieuse et si documentée de M. LÉON LE GRAND, dans les *Mémoires* de la Société de l'Histoire de Paris.

La Bibliothèque municipale de Pontoise contient, dans le fonds Pihan de la Forest, un inventaire des titres de l'*hôpital Saint-Lazare*,

à *Saint-Ouen-l'Aumône*; le plus ancien titre cité est un don de Louis le Gros, accordant aux lépreux la dîme de ses vignes de Cergy et du pain servi à sa table, lorsqu'il résidait à Pontoise.



Nous ne saurions ici énumérer les sources historiques concernant les prieurés, au nombre de plus de cent, dépendant en Seine-et-Oise d'abbayes situées hors des limites actuelles du département, ou des chefs de diocèses limitrophes dont l'évêché de Versailles constitue un démembrement.

La nomenclature pure et simple à laquelle nous nous bornerons pour la plupart de ces fondations résulte d'un classement fait d'après les indications du *Pouillé* de M. l'abbé GAUTHIER.

Des abbayes ou des évêchés fort éloignés avaient des dépendances en Seine-et-Oise. Nous citerons :

Saint-Jean de Limoges, — pour *Saint-Eloi d'Aigremont*, *Saint-Saturnin de Chambourcy* et *Sainte-Marguerite de Hodenc*;

Bourgueil, — pour *Saint-Christophe de Châteaufort*, *Saint-Saturnin de Chevreuse*, *Saint-Thibaut de Goussainville*, *Saint-Pierre de Limours*, *Saint-André de Neauphle-le-Château*, *Saint-Martin de Palaiseau*, *Notre-Dame de Plaisir*;

Saint-Florent de Saumur, — pour *Saint-Didier de Bruyères-le-Châtel*, *Saint-Eugène de Deuil*, *Saint-Clair de Gometz-le-Châtel*, *Notre-Dame de Saulx-les-Chartreux* et *Saint-Remi-lès-Chevreuse*;

Bellosane, — pour *Notre-Dame du Valguyon*, à *Freneuse*;

Cluny, — pour *Saint-Sulpice de Gassicourt* et *Saint-Sulpice d'Aulnay-lès-Bondy*;

Hiverneaux, — pour *Saint-Pierre de Chenevières-sur-Marne* et *Notre-Dame de Draveil*;

Chaulmes, — pour *Saint-Médard de Jouy-en-Josas*;

L'Archevêché de Sens, — pour *Saint-Etienne de Courances*, les trois églises d'*Etampes*, *Saint-Etienne d'Etréchy* et *Notre-Dame d'Auvers-Saint-Georges*.

Dans un rayon plus rapproché, nous citerons encore :

Saint-Faron de Meaux, — pour *Saint-Fiacre de Gagny*;

Ressons, — pour *Saint-Laurent de Beaumont-sur-Oise* et *Sainte-Croix de Boisemont*;

L'Evêché de Beauvais, — pour *Saint-Denis de Bernes*;

Saint-Germer, — pour *Notre-Dame de Jamville*;

Marcheroux, — pour *Saint-Blaise de Carrières-lès-Poissy* et *Saint-Blaise de Triel*;

Saint-Vincent de Senlis, — pour *Notre-Dame d'Auvers-sur-Oise*;

- Bonneval*, — pour Saint-Jacques de *Basoches*;
La Croix-Saint-Leufroy, — pour Saint-Laurent de *Brueil*, Saint-Sulpice de *Sailly* et Saint-Hilaire de *Blaru*;
Villechasson, — pour Saint-Hilaire de *Châlo-Saint-Mars*;
Tiron, — pour Saint-Blaise d'*Ablis* et Notre-Dame de *Bréval*.



Les abbayes normandes avaient reçu de nombreux domaines dans notre région.

De *Saint-Wandrille* (ou *Fontenelle*) dépendaient les prieurés de *Chauffour* et de *Marcoussis*;

De *Fécamp*, — celui d'*Evéquemont*;

De *Jumièges*, — ceux de *Bouafle* et de *Rosny*;

Du *Bec-Hellouin*, — ceux de *Conflans-Sainte-Honorine*, de *Saint-Pierre de Pontoise*, *Saint-Martin-la-Garenne*, Saint-Nicolas de *Cravent*, Notre-Dame du Hamel à *Bréval*, Notre-Dame de *Lesseville* à *Aincourt*, *Saint-Nicaise de Meulan*, *Bouconvilliers*.

Cette dernière abbaye était de beaucoup la plus riche en fondations dans les limites de notre département.

La part que représentaient les prieurés de Seine-et-Oise dans la fortune générale de l'abbaye du Bec en 1297 peut être calculée d'après la répartition faite alors d'une pension de 500 livres attribuée par Boniface VIII à un cardinal sur l'ensemble des revenus de l'abbaye :

Abbas Becci	80	libras.
Prior de Conflentio	15	—
Prior Mellenti	10	—
Prior de Layo	10	—
Prior de Pontisare	100	solidos.
Prior Sancti-Martini in Gatenna	100	—
Prior de Bocunvillare	20	— (1).

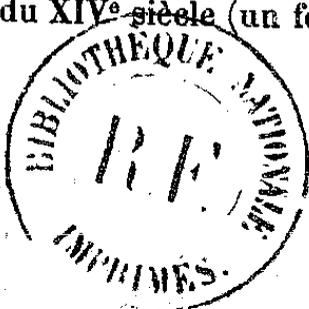
Il est d'autant plus regrettable pour notre histoire que les archives du Bec aient disparu.

D'insignifiants débris, parfois un *unique* feuillet, recueillis aux Archives de l'Eure, constatent la destruction pour ainsi dire totale :

D'un cartulaire A, à deux colonnes, avec rubriques et initiales rouges comme le cartulaire B, mesurant 198 sur 144 millimètres, marges non comprises, et transcrit vers le milieu du XIII^e siècle (un feuillet, H 89);

D'un cartulaire C, sur une seule colonne, mesurant 210 sur 128 millimètres, du commencement du XIV^e siècle (un feuillet, H 90);

(1) Arch. de l'Eure, H 97.



D'un cartulaire D, du XV^e siècle, mesurant 240 sur 165 millimètres (3 feuillets, H 93);

D'un inventaire général des titres, fait au commencement du XIII^e siècle, mesurant 255 sur 170 millimètres (16 feuillets, H 92). Cette œuvre d'un calligraphe émérite contenait plus de 180 feuillets. D'après la moyenne des fragments existants (32 pages résumant 589 chartes), on peut se rendre compte de l'énorme amoncellement d'archives (6 à 7,000 chartes) qui dut être dépouillé pour sa rédaction (1).

Cet admirable fonds était déposé dans une salle du rez-de-chaussée, à la sous-préfecture des Andelys.

Vers 1830, après la révolution de Juillet, un fonctionnaire comme Arcisse DE CAUMONT en a signalé plusieurs à la vindicte des historiens et des vrais patriotes, vendit à des relieurs toutes les paperasses encombrantes. Ceux-ci réussirent promptement à les détruire. Ils travaillèrent heureusement pour quelques greffes, où le paléographe CHASSANT et l'abbé LEBEURIER découvrirent les 90 feuillets du cartulaire B, réunis sous le n^o H 91 des Archives de l'Eure.

Il s'y trouve, par une assez bonne fortune, les feuillets 49 à 56, concernant le Vexin : *Bouconwilliers, Meulan, Tessancourt, Mézy, Hardricourt, Juziers*, et enfin l'église de *Condécourt*, dont le patronage donna lieu à un compromis entre l'abbaye de Colombes et celle du Bec en 1250.

Les appendices au *Cartulaire de Saint-Martin* contiennent la reconstitution d'un feuillet de ce cartulaire.

Le fonds de *Sainte-Honorine de Conflans*, à Versailles, renferme quelques fragments d'un cartulaire de ce prieuré, du XII^e siècle. Il est déplorable qu'il ait été mutilé et détruit presque en totalité.

Pour *Saint-Nicaise de Meulan*, au contraire, les répertoires d'archives ont été heureusement conservés. La Bibliothèque nationale possède un cartulaire de 76 feuillets, du XIII^e siècle (Ms. lat. 13888). Un autre recueil de pièces anciennes se trouve dans un censier qui fait partie de la collection LÉVRIER.

Sous le titre de *Chronicon monasterii Sancti-Nicasii Melletensis, a prima sua fundatione ad annum 1672*, D. Victor COTRON, prieur claustral de ce monastère, a laissé un manuscrit illustré de dessins de sceaux en couleur, contenant 418 feuillets cotés, plus un volumineux index. Les pages 297-406 renferment la copie scrupuleuse de 53 pièces d'archives réunies sous ce titre : *Liber quartus complectens antiquiores ac præcipuas hujus monasterii cartas et diplomata*. Les der-

(1) M. le chanoine PORÉE possède aussi plusieurs fragments d'un des cartulaires dont nous venons de parler. Ils concernent les environs de l'abbaye.

niers feuillets contiennent notamment de curieux détails sur le baptême des cloches de Meulan et les difficultés éprouvées pour la restauration du clocher (p. 413).

Un registre petit in-folio, dont 43 feuillets seulement sont remplis, contient « l'Inventaire des tiltres du Prieuré Saint-Nigaise au fort de Meulan, fait en l'an 1645 par moy Nicolas DAVANNE pbrestre, prieur dudict lieu et escripte de ma main ».

Le plus ancien titre cité est une « bulle du pape Pascal de l'an 1104 portant confirmation à l'abbaye du Becq des donations des esglises Saint-Pierre de Ponthoise, Sainte-Honorine de Conflans, Saint-Nigaise de Meulan, original et plomb (1) ».

Les analyses sont fort sommaires, mais nettes et précises.

Un cartulaire sur papier de 169 feuillets reproduit le texte collationné le 10 décembre 1678 d'un « original relié en veau en forme de livre, sur lequel des deux costez sont empreintes les armes de Mgr DE HARLAY, procureur général de S. M., de la bibliothèque duquel il est tiré ». Il comporte 170 pièces. Il est revêtu de la signature de deux notaires et de D. Michel GERMAIN. Il contient de nombreuses fautes de lecture (2).

L'accord de 1320, constatant l'abandon des hommes de Meulan et des Mureaux au droit de commune entre les mains de Philippe d'Evreux, est la pièce peut-être la plus curieuse de ce recueil (n° 166).



Le cartulaire de *Bouafle* se trouve sous la forme d'une fort médiocre copie du XVI^e siècle, aux Archives nationales, cote Q¹*1475. Des extraits en sont publiés dans les appendices au *Cartulaire de Saint-Martin de Ponthoise*.



De l'Evêché de Chartres, dépendait : Saint-Pierre de *Dourdan*;

De *Saint-Père de Chartres*, — Saint-Père de *Juziers*;

De *Josaphat*, — Saint-Médard de *Châlo-Saint-Mars*, Saint-Blaise de *Davron*, Saint-Blaise de *Neauphlette*, Sainte-Croix d'*Osmoy*, Saint-Blaise du *Cornouillet*, à *Us*;

De *Coulombs*, — Saint-Odon de *Boissets*, Saint-Pierre de *Carrières*, Sainte-Gemme de *Feucherolles*, Notre-Dame de *Herbeville*, Saint-Jean de *Houdan*, Saint-Germain de *Maisons-sur-Seine*, la *Madeleine de Mantes*, Notre-Dame de *Marly-le-Roi*, Saint-Côme de *Meulan*, Notre-

(1) Cette bulle a été publiée par BALUZE, dans ses *Miscellanea*.

(2) Par ex. au dernier feuillet : « *Eustacius filius de Piseu* » pour « *filius Dapi-feri.* »

Dame de *Sermaize*, *Saint-Germain-en-Laye*, Saint-Hilaire de *Saint-Illiers-la-Ville*, Saint-Nicolas de *Villennes*.

Si le *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres* a été publié par MM. DE L'ÉPINOIS et MERLET, si celui de *Josaphat* est conservé à la Bibliothèque nationale, par un sort contraire, celui de *Coulombs* paraît définitivement perdu.

— M. Léopold DELISLE a signalé les extraits suivants du cartulaire et des titres de *Coulombs* :

Par DUCHESNE (Coll. Baluze, XXXVIII, fol. 25, et Coll. Duchesne, LIV, fol. 44).

Par le P. DE MACHAULT (Mél. de Clairambault, IV, p. 45).

Par DU FOURNY (anc. fonds Gaignières 180, p. 431 et 639).

Extraits du cartulaire de Saint-Hilaire de Blaru (Ms. lat. 12777, anc. Saint-Germain latin 577, p. 657).

— Le *Cartulaire de Saint-Germain-en-Laye*, extrait fait au XVI^e siècle du grand cartulaire, complété par les titres du prieuré, saisi dans le cabinet d'un avocat émigré, est conservé aux Archives nationales (T. 671 *, n^o 6).

Les principaux titres concernant spécialement *Saint-Germain-en-Laye* et sa région ont été publiés dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts* (1).

Ce cartulaire contient, au folio 80, une longue confirmation royale des biens du prieuré par Louis VII, entre le 27 mars 1160 et le 15 avril 1161 (2), dont le texte, également transcrit au ms. 17048, fol. 431, n'a été édité que partiellement par DUCHESNE (3).

Le cartulaire de *Coulombs* contenait aussi notamment un diplôme de Louis VII du 26 juillet 1140 (2), par lequel ce prince, étant à Mantes, concédait une foire annuelle dans cette ville au prieur de la Madeleine (4).

Les manuscrits de Dom LAINÉ, prieur de Mondonville (Mss. fr. 24124 à 24136 bis), renferment aussi de nombreux extraits du cartulaire de *Coulombs* et de plusieurs autres. Ils sont à consulter pour l'histoire d'une partie de notre département comprise dans l'ancien diocèse de Chartres. Notre excellent confrère M. Lucien RAULET y a retrouvé un *Nécrologe du prieuré de Davéron* qu'il a signalé à M. MOLINIER et qui avait échappé aux investigations, pourtant si étendues et si complètes,

(1) Un tirage à part, sous le titre : *Le Prieuré de Saint-Germain-en-Laye, origines et Cartulaire*, par J. DEFOIN, a été distribué aux membres de la Société historique du Vexin.

(2) LUCHAIRE, *Actes de Louis VII*, nos 54 et 442.

(3) *Preuves de l'Histoire de la Maison de Montmorency*, 52.

(4) Édité par D. MARTÈNE, *Amplissima coll.*, I, 764. Copié par BALUZE (XXXVIII, 29).

de l'auteur du premier travail d'ensemble fait sur les *Obituaires français*.

Le prieuré de *Saint-Eloi de Longjumeau* était occupé par des Augustins.

L'inventaire des titres, fait en 1650, analyse d'une façon détaillée les titres depuis 1234. Il comprend une centaine de feuillets, en divers cahiers, et on y a transcrit une liste des prieurs depuis 1260.



Nous signalerons en dernier lieu les prieurés dépendant des abbayes parisiennes et de l'Archevêché de Paris :

De l'Archevêché de Paris dépendait le prieuré de Notre-Dame de *Draveil*.

De *Saint-Magloire*, — ceux de *Montfort-l'Amaury*, *Versailles*, *Sainte-Croix de Briis-sous-Forges*.

De *Saint-Germain-des-Prés*, — ceux de *La Ferté-Alais*, *Montchauvet* près Houdan, *Saint-Léger-aux-Bois*, *Saint-Michel*, à *L'Étang-la-Ville*, *Avrainville*.

De *Saint-Victor*, — ceux d'*Oncy* près Milly, *Saint-Guenaud de Corbeil*, *Saint-Denis d'Athis*, *Sainte-Radegonde du Bois-Saint-Père*, à *Bouffémont*.

De *Saint-Maur*, — celui de *Saint-Jean de Corbeil*.

De *Sainte-Geneviève*, — ceux de *Saint-Pierre de Choisy-aux-Bœufs*, *Sainte-Geneviève d'Épinay-sous-Sénart*, *Livry*.

Du Collège *Louis-le-Grand*, — le prieuré de *Gargenville*.



Les cartulaires de *Saint-Germain-des-Prés* conservés aux Archives sont au nombre de treize. Le plus ancien, celui dit des *Trois-Croix*, du XII^e siècle, en 111 feuillets, est coté LL 1024. Dix autres occupent les cotes suivantes. Le *Cartulaire de la rivière de Seine* (921-1530) est en deux volumes, cotés LL 1093-1094. Celui de la Trésorerie (1233-1539) n'a pas moins de 4 registres (LL 1095-1098).

Le cartulaire spécial de *Tiverny*, *Longuesse*, *Bouafle* et *Cresprières*, du XVIII^e siècle, en 355 feuillets, est coté LL 1042.

Villeneuve-Saint-Georges, autre dépendance de *Saint-Germain-des-Prés*, a vu ses titres réunis en deux cartulaires, du XV^e (114 feuillets) et du XVI^e siècle (55 feuillets), cotés LL 1087 et LL 1090 aux Archives nationales.

Le registre LL 1043, du XVIII^e siècle, contient le cartulaire de *Valenton*.

Enfin, dans le même fonds se trouvent les cartulaires de *Mewlon* (XVI^e siècle, LL 1078) et d'*Avrainville* (XVIII^e siècle, LL 1044-1045):

Les registres LL 1397 et 1398 des Archives nationales contiennent des cartulaires du prieuré de Notre-Dame de *Gournay-sur-Marne*. Le premier, du XIII^e siècle, a 40 feuillets; le second, du XVI^e, en a 226.

Dans le fonds de l'*Oratoire*, aux Archives nationales, se trouvent des pièces intéressant le prieuré de *Maule*. L'inventaire des titres de ce prieuré (un cahier d'environ 60 feuillets, du XVII^e siècle) est compris dans la collection FILASSIER qui vient d'entrer à la Bibliothèque de Versailles. Il paraît avoir été utilisé par M. RÉAUX dans son ouvrage: *Les Barons de Maule*, qui, malheureusement, est surtout une œuvre d'imagination.



Au milieu de tant de fonds monastiques, ceux que nous pouvons regarder comme les plus précieux, dans leur état actuel, pour l'histoire générale de Seine-et-Oise sont: celui de *Saint-Martin-des-Champs*, dont nous avons parlé, et celui de *Saint-Denis-en-France*. Les religieux de ce dernier monastère firent exécuter, sous le règne de Philippe le Bel, un grand nombre de cartulaires régionaux qui nous sont heureusement parvenus.

Le registre LL 1170, du XIII^e siècle (60 feuillets), contient le cartulaire spécial de *Cergy, Boissy et Cormeilles*.

Le registre LL 1163, aussi du XIII^e (96 feuillets), forme le cartulaire de *Garches, Dugny, Thillay et Gonesse*.

Le registre LL 1167, de la même époque (57 feuillets), est le cartulaire de *Rueil*.

Le registre LL 1169, en 12 feuillets, est spécial à *Trappes, Dampierre et Chevreuse*.

Le registre LL 1171, en 100 feuillets, du XIV^e siècle, concerne *Ully-Saint-Georges, Moyvilliers, Franconville et Montmorency*.

Le fonds d'*Argenteuil* est aux Archives de Seine-et-Oise.

La même couverture de parchemin renferme un « Inventaire de tous les titres, chartes et papiers du prieuré de Notre-Dame d'Argenteuil, fait en 1748 » (analyse très sèche en 60 feuillets in-folio); — et plusieurs documents détachés, dont un « Extrait sommaire des titres du prieuré d'Argenteuil » en 6 feuillets, datant de 1739, et 231 feuillets déreliés formant le « Répertoire des titres et papiers contenus dans le chartrier du prieuré de Notre-Dame d'Argenteuil », sans date, mais où se trouvent indiquées des pièces de 1731.

L'*Extrait* cite « un cartulaire en parchemin en écriture gothique et latine, dans lequel, fol(io) 20 r(ecto), est transcrite une charte an-

cienne du roy Robert ». C'est celle qui figure dans les *Antiquités et Recherches de Saint-Denis*, de Dom DOUBLET (p. 829).

Ce cartulaire est perdu, et il y a tout lieu de le regretter, même en présence d'un inventaire aussi détaillé que celui de 1731, car celui-ci ne contient qu'un nombre très restreint de documents antérieurs au roi Jean. Plusieurs, datés par exemple de 1208 et 1223, sont « si rongés des vers qu'on ne les peut lire » (fol. 6).

M. COÛARD, archiviste de Seine-et-Oise, a fait connaître l'état du fonds d'Argenteuil dans une *Notice sur les archives du prieuré*, dans les *Memoires de la Société des Sciences morales*, tome XII (1880).

Le prieuré de Notre-Dame d'Essonnes, dépendant de Saint-Denis, puis uni à Coulombs, a laissé un fonds de 5 cartons, plus un *Inventaire in-folio*, aux Archives de Seine-et-Oise. Les titres les plus anciens sont aux Archives nationales, carton S 2351, dans le fonds de Saint-Denis.

IV

On a pu voir, par ce rapide exposé, combien de sources sont encore peu connues ou presque inexplorées. Dans le nombre, il est des cartulaires concernant presque uniquement le domaine d'une société déterminée. C'est à celle-ci que doivent revenir, ce nous semble, le labeur et le mérite de leur mise au jour. La Société du Vexin se propose notamment de publier les anciens titres des abbayes du *Val*, d'*Hérivaux* et l'inventaire du prieuré de *Maule*.

D'autres concernent plusieurs régions bien distinctes de Seine-et-Oise ou des départements voisins. Tel est le cas du cartulaire de *Maubuisson*. La Société du Vexin a publié les actes royaux, mais viennent ensuite de nombreux titres concernant Versailles, Etampes, Evreux, Beauvais, etc. Une entente semble indiquée entre les sociétés de ces divers points, pour la publication annotée des divisions qui s'y rattachent.

Au reste, une organisation en vue de publications communes serait fructueuse à tous les points de vue. L'économie serait considérable par suite de l'extension des tirages. De plus, on obtiendrait certainement le concours du Comité des Travaux historiques, qui ne l'a jamais refusé aux sociétés qui éditent d'anciens textes. Le Conseil général de Seine-et-Oise s'y intéresserait sans nul doute. L'Académie des Inscriptions, de son côté, encouragerait à coup sûr, comme elle l'a fait à plusieurs reprises, par l'attribution de prix, des travaux aussi utiles à l'histoire générale et provinciale.

Enfin viennent les fonds les plus étendus, ceux des grandes abbayes

parisiennes qui rayonnaient dans la banlieue. Pour celles-là, il serait permis d'escompter la bienveillance que témoigne le Conseil général de la Seine, d'une manière unanime, pour les travaux qui intéressent l'histoire générale de Paris. On obtiendrait son concours moral et financier pour des œuvres d'ensemble auxquelles, de leur côté, les sociétés régionales intéressées pourraient souscrire.

Par où commencer ? Là est le point délicat. *Saint-Denis*, dont l'incomparable fonds a toujours été accessible aux historiens, a vu presque toutes les pièces importantes de ses cartulaires mises au jour depuis plusieurs siècles déjà. Les cartulaires des prieurés de Seine-et-Oise pourraient être l'objet d'une publication commune par les soins de la Fédération, mais la refonte de tous les cartulaires et du chartrier dionysien dans un recueil unique, comme celui de M. BRUEL pour Cluny, n'occuperait guère moins de volumes : un tel morceau serait décourageant peut-être à attaquer.

Saint-Martin-des-Champs, dont les archives sont moins volumineuses et beaucoup moins connues, aurait l'avantage, avec ses prieurés de *Domont*, *L'Isle-Adam*, *Beaumont-sur-Oise*, d'une part ; de *Juvisy*, de l'autre, et enfin de *Roinville* et de *Bonnelles*, de toucher les trois arrondissements (1) de *Pontoise*, *Corbeil* et *Rambouillet*, où existent des sociétés d'archéologie prospères. La publication d'un cartulaire général de cette abbaye depuis le milieu du XI^e siècle jusqu'en 1328 serait une œuvre abordable, et d'une réalisation possible, relativement, à bref délai : et l'on pourrait y préluder par la publication annotée du *Liber testamentorum* (Ms. lat. 10477).

J'engagerai ceux de nos confrères qui la poursuivraient à imiter le mode adopté par la Société du Vexin : placer un sommaire en tête de chaque acte et détacher, dans le texte, les *noms d'homme* en *petites capitales*, et en *italiques* les *noms de lieu*. Les recherches sont facilitées par cette méthode, empruntée aux anciens éditeurs d'archives, les DUCHESNE et les MABILLON.

Je me permets d'exprimer le vœu que, dès cette session, il soit désigné, pour l'étude de toute la question, un Comité de publication. Il n'aura que l'embaras entre les projets utiles ; car, pour rajeunir une antique image, il restera longtemps encore du miel sur les rayons... pour les abeilles de la science.

(1) Le prieur de Saint-Martin-des-Champs présentait aux cures d'*Arnouville*, *Attainville*, *Chatenay*, *Domont*, *Ecouen* et *Ezanville*, *Eragny*, *Fontenay-lès-Louvres*, *Louvres* (Saint-Justin et Saint-Rieul), *Thiessonville*, au doyenné de Montmorency ; — *Livry-en-l'Aulnois*, *Nonneville* et *Sevrans*, au doyenné de Chelles ; — *Noisy-le-Grand*, au doyenné de Lagny ; — *Presles*, *Seugy*, *Viarmes*, au doyenné de Beaumont-sur-Oise ; — *Orsonville*, au doyenné de Rochefort ; — *Cresprières*, au doyenné de Poissy.